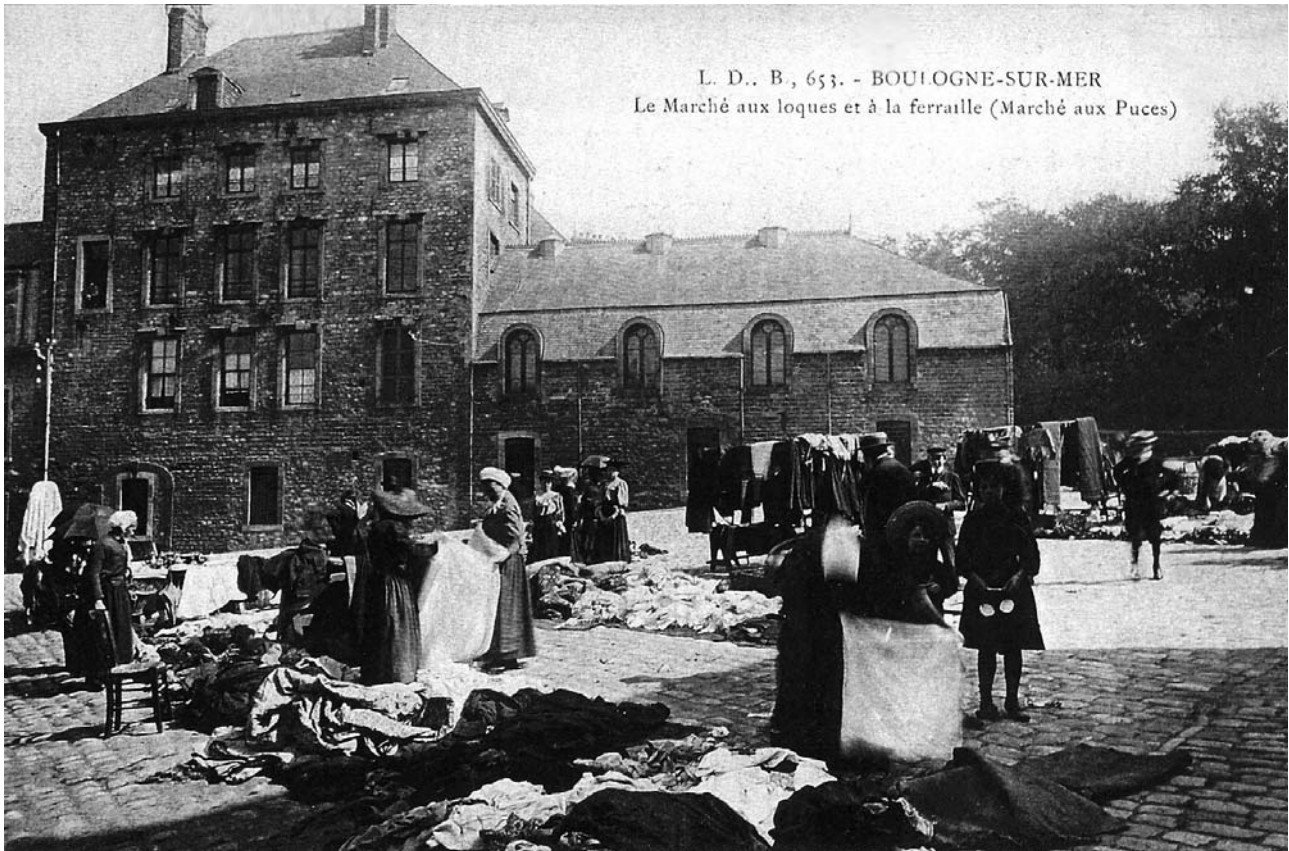


## Petite histoire du marché aux puces



*Le marché aux loques, ferrailles et vieux meubles au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

C'est par référence à un fait historique que le Mont à cardons (les ânes y venaient manger chardons et plantes diverses) prit, le 30 décembre 1864, le nom de place de Picardie. C'est là également que fut créé un marché réservé aux *marchands fripiers et marchands de vieilles ferrailles*; spécificité rappelée à plusieurs reprises (1805, 1830, 1831...) par l'administration municipale. Pourtant, certains ouvrages mentionnent l'intervention du maire Grandsire (de Belvalle) qui, en 1828, autorise la vente de pain, de cochons de lait, de poterie, de chanvre et de balais pour permettre l'installation d'un marché au gibier et à la volaille sur une place Dalton déjà bien encombrée à l'époque; l'alimentation étant regroupée en basse ville, la place de Picardie servant alors de cadre exclusif au marché aux puces jusqu'à son déménagement, boulevard de Clocheville, en 1956.

### **Une idée fixe !**

L'idée d'un transfert est bien plus ancienne. Ainsi, durant la séance du conseil municipal du 5 juin 1897, Charles Quettier – rédacteur en chef de "La France du Nord" – suggère de déplacer le marché aux loques et vieux vêtements vers un autre lieu. Pour appuyer sa demande, il précise que depuis la création de la gare des Tintelleries une circulation importante a lieu par la rue de la Barrière-Saint-Michel et la place de Picardie. *C'est, dit-il, donner une triste idée de la cité aux étrangers qui se rendent, par ce trajet, à la haute ville et qui ont à traverser ou à côtoyer les étalages organisés à cet endroit.* La proposition du journaliste se base également sur l'avis du bureau d'hygiène : la désinfection des hardes exposées n'offrant aucune garantie, puisqu'un contrôle ne peut exister, la suppression de ces

étalages est souhaitée dans l'intérêt de la santé publique. Charles Ternisien (dit "Le Farceur") proteste : *Si la proposition de M. Quettier était retenue, cela ferait perdre au quartier sa physiologie. Nous tombons dans l'exagération, a force de parler des microbes on en voit, on en trouve partout, même dans le ciel.* Charles Quettier fait aussitôt remarquer que ce n'est pas sous cet aspect, mais au point de vue embellissement du quartier, qu'il envisage la question : *S'il y avait danger pour la santé publique, je ne demanderai pas plus la contamination d'un quartier que celle d'un autre!* La question fera l'objet d'une étude spéciale et reviendra devant le conseil, conclut le maire.

Le 5 août effectivement, Douglas Aigre rappelle la motion de Charles Quettier, tendant au transfert des étalages vers un autre point de la ville. *Au moment où s'exécutent des travaux d'embellissement du quartier il est, dit-il, souhaitable de faire disparaître ces amas confus et informes qui finissent par envahir la voie publique et compliquer la circulation. Depuis la création de la gare, les voyageurs qui se rendent en haute ville ont parfois de la peine à traverser les rues encombrées par des amoncellements de débris ou de résidus de toute nature, souvent fort désagréables à l'œil et nuisant à la propreté.* Précisant que le provisoire autorisé a suffisamment duré, Douglas Aigre se rallie à l'avis de Charles Quettier et propose un déplacement sur le boulevard de Clocheville : *Peu fréquenté, il a l'avantage d'être à la portée des habitants de la ville comme ceux de la campagne. Enfin, il y a suffisamment d'espace pour que les étalages de ferrailles, de vieux objets ou débris, de vieux livres, etc, puissent commodément y être installés. A la rigueur même, et en cas de mauvais temps, les bouquinistes pourraient abriter leurs marchandises sous le pont du chemin de fer.*

### **Un débat interminable**

Ce choix n'enthousiasme pas Quettier. De son côté, aucunement convaincu par les raisons exposées par le premier magistrat, Ternisien se

demande si la municipalité souhaite vraiment garder le marché aux puces. Selon lui, les voies communicant ou aboutissant à la place de Picardie ne sont pas encombrées. L'orateur poursuit : *Monsieur le maire trouve que les étalages de loques nuisent à l'hygiène? Peut-être a-t-il raison, mais dans ce cas il faut prendre des mesures pour y obvier.* Réaffirmant son désir de maintien de l'état actuel des choses, Ternisien précise qu'il reste sur cette place quelques souvenirs du vieux Boulogne : d'antiques maisons qu'il serait intéressant de ne point détruire. Le maire insiste : *Il est hideux de voir en pleine ville des amas de loques sales.* Ternisien réplique : *Si vous voulez supprimer le marché vous en avez le droit, Monsieur le maire. Ces installations hebdomadaires ne sont plus de notre âge,* ajoute Douglas Aigre. Le débat s'éternisant, d'autres membres du conseil interviennent.

– Dr Patin : *Le choix de l'administration pour le nouvel emplacement des étals est malheureux. Le marché de la place de Picardie est si vieux qu'il y a pour lui prescription acquise. Vous le faites quitter un endroit discret pour l'installer dans une belle promenade. Non, vraiment, ce n'est pas heureux.*

– Le maire : *Proposez alors un autre endroit.*

– Charles Quettier : *Est-ce qu'on ne peut pas le mettre dans le quartier des marins ?*

– Le maire : *Il a été question de le transférer place du Fort-Rouge.*

– Charles Ternisien : *ce quartier est vraiment dense...*

– M. Leclercq : *Pourquoi pas la petite place de la gare ?*

– Charles Quettier : *Dans ce cas, il y aurait autant d'inconvénients pour les gens de Capécure !*

– Emile Lemaître : *Il y a une tradition ici, qu'il faut respecter afin de ne point léser de réels intérêts. Mais on peut être*



*Les étals regroupés sur la place de Picardie dans les années 50.*

*plus sévère pour les étalages : empêcher de les former par terre, exiger au besoin des tables ou tablettes propres, faire surveiller les tas de loques afin de s'assurer de leur propreté. En un mot, prendre des mesures.*

– Le maire : *L'administration fera pour le mieux.*

En 1912 et 1913, il est de nouveau question de déplacer le marché aux Tintelleries, sous le pont. *Hors de question*, dit “Le Farceur”, *c'est trop humide là-dessous par le suintement et puis les puces n'aiment pas ça : on n'en voit jamais sur le corps d'un noyé...* Ternisien défend bec et ongles ce marché, car c'est là que sa mère lui acheta, quand il vint habiter Boulogne, son premier vêtement d'apparat. Et de rappeler : *Charles*, lui disait-elle, *qu't'es bieuw min fiu avec t'capote anglaise!* En 1920 et 1922, on se plaint qu'à côté des fripiers se trouvent des ambulants qui vendent des vêtements neufs et concurrencent les commerçants du centre. En décembre 1930, le conseil municipal décide le maintien du marché place de Picardie. Fin juin 1944, le maire prend un arrêté aux termes

duquel les marchés de la place Dalton et de la place de Picardie auront désormais lieu dans le haut du boulevard Mariette, à proximité de la porte de Calais. Cette décision perd son effet avec la Libération. En mai 1949, l'idée du transfert revient sur le tapis : d'une part, le marché aux puces s'avère trop étroit, de l'autre il y a pléthore de commerçants, donc place pour la concurrence qui amène la baisse des prix tout en augmentant le rendement des taxes au profit des finances communales. Place de Picardie dit-on, le marché connaît une telle affluence qu'il déborde, empêchant l'installation d'autres commerçants. Au point d'envisager un partage : la vaisselle et les chaussures place de la Résistance (comme jadis) ou boulevard de Clocheville, lieu quasi central avec Saint-Pierre et le centre ville. L'idée est lancée, elle devient réalité sept ans plus tard.

### **Place au transfert**

En octobre 1956, le transfert figure à l'ordre du jour du conseil municipal : il enregistre de nombreuses interventions. Jacques Delattre estime que les commerçants de la place de Picardie vont être frustrés, leur fonds étant

appelé à subir une moins-value. M. Derouet veut être certain que ce projet ne va pas entraîner la destruction des arbres du secteur et une extension du marché jusqu'aux rues adjacentes, crainte partagée par M. Boucher. Pour M. Théroouanne, puisque se pose une question de circulation, pourquoi ne pas installer ce marché sur le boulevard Mariette, excepté lors de la foire annuelle durant laquelle il retournerait place de Picardie. A la demande de M. Gournay, le maire relit une lettre du syndicat des marchands-étalagistes avant que M. Febvay, en sa qualité d'ancien maire, rappelle que son administration avait longuement étudié cette question du déplacement. Faisant le point de la situation, M. Henneguelle précise que les forains sont tassés les uns sur les autres dans une déclivité où l'eau ruisselle. Boulevard de Clocheville, ils auront une aire de 2 000 m<sup>2</sup> bien aménagée où chacun aura les pieds au sec. Ce sera un marché en longueur, inévitablement traversé par les acheteurs. Les véhicules se gareront derrière les installations tandis que la circulation, interdite sur un côté, pourra se faire sans grande gêne. Donc, *les étalagistes pourront travailler dans de meilleures conditions. Le marché actuel ne correspond plus à la situation et à la vie modernes de Boulogne*, assure le premier magistrat. *Au surplus, ce déplacement permettra d'étudier un meilleur aménagement des sens interdits et de la circulation et n'entraînera ni abattage d'arbres, ni extension du marché.* M. Gournay n'est pas convaincu, l'exemple de la foire de printemps prouvant selon lui le contraire et de suggérer une période d'essai. *En général, les forains sont contre un essai*, répond le maire. *D'ailleurs, s'il y a eu des pétitions contre le projet actuel, nombreux furent également les avis favorables !*

Finalement, le projet de déplacement du marché est adopté par vingt-trois voix contre onze. Ont voté contre MM. Degand et Théroouanne, Mlle Moisson, MM. Gournay, Descamps, Delattre, Pincédé, Guilman, Boucher, Deguisne et Habart. Début novembre 1956, le maire informe la population qu'à compter du mercredi 28 de ce mois, le marché de la place de Picardie

sera transféré sur le terre-plein du boulevard de Clocheville aux jours et heures habituels. Non sans résistance puisque ce 28 au matin certains marchands veulent déballer leur marchandise sur le lieu habituel : un cordon de police, mis en place dès 5 heures, interdit tout stationnement. Après avoir manifesté leur désaccord devant le café de M<sup>me</sup> Caux (à l'angle des rues Désille et Félix-Adam), ils se rendent sur le boulevard et incitent leurs collègues à ne pas s'installer : une quarantaine de professionnels s'établit tandis que trente-cinq autres refusent de décharger leur matériel et se mettent en grève, laissant de grands espaces vides aux endroits situés près de la place Navarin. Une démarche est tentée auprès du maire et de M. Gilbert Jules, ministre de l'Intérieur. Rien n'y fait.

### **Les cafougnettes**

En dépit de ces incidents, les affaires ne sont pas trop compromises pour ce premier marché fréquenté par les habitués et une clientèle de passage. Correspondant du commerce forain, Camille Briez est le premier à s'en réjouir : *Pour son ouverture, ce marché a connu une complète réussite et les détracteurs n'ont eu qu'à baisser la tête car clients et commerçants ont avoué que ce boulevard était l'emplacement rêvé. Des marchands reviennent sur leur façon de penser et voient d'un bon œil la nouvelle organisation du marché.* Le malaise dure quelque temps, le marché s'installe deux fois par semaine dans le quartier ; l'affaire est entendue.

Florissant durant une vingtaine d'années, il perd de sa fréquentation au fil des ouvertures de grandes surfaces et doit sa survie aux "cafougnettes" : ces tas de vêtements d'occasion présentés sur des étals ou à même le sol. Les inconditionnels y viennent pour le folklore et le brin de causette hebdomadaire, devant les rares étals d'un marché devenu l'ombre de lui-même : ces derniers temps en effet, un seul commerçant consentait à déballer sa marchandise !

**Daniel TINTILLIER**